

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

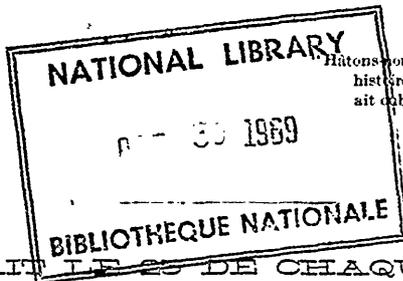
This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

NOUVELLES

# SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE



"Ritons nous de raconter les délicieuses  
histoires du peuple avant qu'il les  
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

---

MAI

5eme Volume, 5eme Livraison

---

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1886

# NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

## SOMMAIRE

1o. Le théâtre au Canada	- - -	PASCAL POIRIER
2o. L'Angelus (poésie)	- - -	WILFRID LAROSE
3o. Darwin et les artistes de la mer	- - -	J. I. FILLATRE
4o. Les morts (poésie)	- - -	GEO. BOUTELLEAU
5o. A l'hon. P. J. O. Chauveau (poésie)	- - -	NAP. LEGENDRE
6o. Oscar Dunn	- - -	A. D. DECELLES
7o. La langue française au Canada	- - -	N. CHAMPAGNE
8o. La faute de Germaine (nouvelle)	- - -	M*

## NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance	- - - - -	\$2.00
“ payable dans l'année	- - - - -	2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

*La Minerve*, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

## LE THÉÂTRE AU CANADA

Je n'aurai pas besoin, grâce au Journal des Jésuites, de remonter au déluge, ni même à la fondation des Trois-Rivières, pour retracer l'origine du théâtre au Canada. " Le dernier jour de l'an (1647), dit le *Journal*, on représenta une action dans le magasin, du *Sit*. Nos pères y assistèrent pour la considération de Mons. le gouverneur qui y avait de l'affection, et les sauvages aussi."

Le *Sit*, selon toute vraisemblance, est mis ici pour le *Cid*, car les révérends pères, parlant, dans un autre endroit de leur *Journal*, d'une nouvelle représentation de la même tragédie, qui eut lieu quatre ans plus tard, écrivent " le *Scide*."

Voilà donc comment et par qui Melpomène fut introduite la première fois sur les planches canadiennes.

Constatons, en passant, qu'il est peu de pays au monde où le théâtre ait débuté par une pièce de la valeur du grand chef-d'œuvre de Corneille. Pourvu qu'elle se maintienne à cette hauteur, la scène canadienne va devenir la première de l'univers. Moins heureux que nous, les Grecs n'eurent pour premières que d'informes chansons, où le dialogue, puis un troisième, puis un quatrième interlocuteurs finirent par s'introduire ; et les Romains, encore moins favorisés, ne réussirent jamais à avoir de théâtre tragique à eux. Chez nos ancêtres franco-gaulois, la scène ne consista, pendant des siècles, qu'en de grossières représentations appelées *Mystères*, *Moralités* ou *Farces*, faites à la brasse et jouées à la semaine, c'est-à-dire qu'une seule pièce durait souvent deux ou trois jours. Ces pièces étaient à peu près aussi longues, et devaient être aussi divertissantes qu'une discussion parlementaire sur les affaires du Nord-Ouest, au 19<sup>ème</sup> siècle.

Il faut croire que le début de la tragédie chez nous fut trop pompeux, car il n'eût guère de développements. Pendant deux longs siècles, nos annales ne font mention que de rares représentations de Molière, de Corneille ou de Racine, données par les élèves des Jésuites.

Le drame qui se déroulait alors dans le pays n'avait pas besoin du secours de la fiction pour être grand. Les décors en avaient été préparés par la grande nature. C'était, à droite, les monts Alleghanys, et à gauche, l'orgueilleuse chaîne des Laurentides ; avec les grands lacs, pour perspective, au second plan ; et, en face du public européen, l'Acadie, cinq fois incendiée, éclairant la rampe de ses feux couleur de sang. La scène, avec des changements à vue dans le genre de ceux qu'on voit dans *Macbeth*, s'étendait en longueur depuis Détroit jusqu'à Saint-Jean de Terre-Neuve, et en largeur de la baie d'Hudson à l'île Manhatte. Quant aux acteurs, c'étaient nos pères, tenant tous un rôle, tous, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, et jouant ce drame dont le dénouement, plus sombrement religieux que ceux des trilogies d'Eschyle, était la conservation du Canada à la France catholique, ou son abandon à l'Angleterre protestante.

Contrairement aux dénouements classiques, on n'y vit point la vertu récompensée.

L'autre théâtre, celui qui vit de fiction, et auquel il faut des acteurs d'apparat, ne donna guère signe de vie, pendant toute cette période. On imprima, cependant, à Montréal, en 1776, une tragédie en trois actes, *Jonathas et David*, qui fut jouée au château de Vaudreuil. Puis vint Quesnel.

Joseph Quesnel, que je range au nombre des auteurs canadiens, quoiqu'il soit né à Saint-Malo, est peut-être, en même temps que le premier par ordre chronologique, le premier de nos dramaturges par ordre de mérite. Je porte ce jugement avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant lu nos autres

tragiques, je n'ai jamais pu me procurer ses œuvres, à lui, dont la tradition dit suffisamment du bien, et rien de plus.

Comme tous les hommes prédestinés à l'opération de grandes choses, Quesnel commença par faire de la poésie, c'est-à-dire des vers ; puis il composa, en 1788, un vaudeville, *Colas et Colinette*, qui fut joué en 1790. Il fit de plus une comédie en vers, l'*Anglomanie* vraisemblablement l'aieule de *La partie de Campagne* de Petit-clair. On lui doit encore un opéra, *Lucas et Cécile*, dont il composa les paroles et la musique, et une comédie en prose, les *Républicains français*, dont ni les autorités religieuses ni les autorités civiles n'auraient, à coup sûr, permis la représentation, si M. J. P. Tardivel et la *Vérité* avaient vécu dans ce temps-là.

Quesnel ne manquait, paraît-il, ni de facture ni de verve. Ses poésies érotiques l'avaient fait surnommer "le père des amours." Il est plutôt le père de la littérature nationale des Canadiens. C'est de lui, à vrai dire, que date notre renaissance ou plutôt notre naissance dans les lettres. Son théâtre est le précurseur du théâtre de Petit-clair, de Marchand et de Fréchette, et ses poésies patriotiques font vibrer modérément une corde que Sulte et surtout Crémazie frap peront avec éclat, au siècle suivant.

Chose singulière et digne de remarque ! Le théâtre et la poésie ont été, chez à peu près tous les peuples civilisés dont nous connaissons l'histoire, le berceau, le premier vagissement de la littérature nationale.

Le théâtre d'un peuple est, en outre, le miroir le plus fidèle de ses mœurs et de son histoire intime.

Dites-moi la scène et les chants populaires d'une nation, et je vous dirai, mieux qu'un archéologue, quelles sont ses mœurs et son histoire. La *Marseillaise*, *Les Guêpes*, le *Roi s'amuse*, sont des documents d'une plus grande valeur historique que tous les hiéroglyphes des monolythes d'Égypte.

Pour ne pas nous égarer dans l'étude que nous avons entreprise, il devient prudent de jalonner notre route. Partis d'un sommet, le Cid, où allons-nous trouver d'autres cimes, tertes ou montagnes, suffisamment élevées pour y allumer nos feux et y dresser notre tente ? Si j'en crois la critique contemporaine, ces cimes et sommets ne feraient pas défaut à notre jeune littérature ; elle en serait, au contraire, hérissée ; et les deux siècles que nous venons de parcourir sans à peine nous y arrêter, auraient été une période d'incubation, un chaos sombre préparant un lumineux *fiat lux*. Pendant ces deux siècles, l'esprit de la comédie et de la tragédie aurait plané sur les eaux et la terre ferme canadiennes.

Le premier émule canadien du grand Corneille serait, toujours d'après la même critique—Gérin Lajoie ! Voici, au moins, comment M. Edmond Lareau, l'auteur de l'*Histoire de la Littérature Canadienne*, apprécie l'œuvre de feu Gérin-Lajoie. On sait qu'il s'agit ici du *Jeune Latour*, tragédie en trois actes, écrite et jouée au Collège Nicolet. Après avoir apprécié les "beautés de détails," M. Lareau ajoute très-sérieusement : "Le plan du *Jeune Latour* n'a ni l'ampleur, ni les dimensions des tragédies de Corneille ou de Racine, de Schiller ou de Goethe."

Je suis fort de cette opinion-là !

M. Lareau aurait même pu ajouter à sa liste de pairs tragiques de Lajoie : Shakespeare, Victor Hugo, Sophocle, et . . . Monier qui fit Joseph Prud'homme.

Il m'est arrivé de lire un peu les quatre auteurs que notre Sainte-Beuve canadien place en ligne de comparaison avec l'écolier du collège de Nicolet, et je dois avouer que si je n'ai pu en faire autant du *Jeune Latour*, quoique le sujet fût pour moi palpitant d'intérêt, c'est que les scènes où j'aurais dû pleurer m'ont surpris à dormir et que toutes mes exclamations admiratives se sont accrochées dans d'affreux babillements. Voilà pourquoi je recuse moi-même ma compétence à

me prononcer sur les mérites comparés du tragédien canadien et des quatre grands tragiques allemands et français de M. Edmond Lareau, auteur de *l'Histoire de la littérature canadienne*.

Non, la tragédie de Lajoie est le produit d'un écolier, qui, pour avoir du talent, n'avait pas un pied à chausser le Cothurne des maîtres, ni même de ceux de leur domesticité ; c'est le fruit mort-né d'un enfant précocement épris de la muse. Et quel est celui d'entre nous qui, dans un mouvement d'enthousiasme juvénile, n'a pas fait sa tragédie ?

D'après la critique montréalaise, l'autre cime nationale, perdant son front dans les hauteurs éthérées d'où le *Cid* "aspire à descendre," le véritable Mont-Blanc du théâtre canadien, en un mot, c'est M. Louis Fréchette, auteur de *Papineau*, du *Retour de l'exilé* et de *Thunderbolt*.

M. Fréchette porte autour de son front suffisamment de vrais lauriers cueillis sur le vrai Parnasse, pour qu'il me permette de le débarrasser des couronnes importunes, tressées par d'indiscrets et trop enthousiastes admirateurs. Poète, M. Fréchette l'est éminemment. Comme ces harpes éoliques que l'aurore rougissante faisait vibrer, son âme éclate en chants harmonieux au contact de chaque rayon plus chaud du soleil, d'une haleine matinale plus imprégnée de douces senteurs ; et quand le souffle puissant de la patrie l'agite, elle retentit comme ces clairons dont parle Victor Hugo. Mais M. Fréchette n'est pas un dramaturge.

Que lui manque-t-il donc pour réussir dans un genre où de moins bien doués que lui se sont fait un nom ? L'étude du théâtre et des auteurs dramatiques. Le Delacroix en herbe qui, sans étude du dessin et du coloris, voudra peindre une toile, ne fera qu'une croute ; et le Chopin *in potentia* qui croira avoir composé un nocturne merveilleux, n'aura réussi qu'à aligner des rondes avec des soupirs, des points d'orgues avec

des doubles-croches, s'il n'a acquis préalablement la science de l'harmonie. Ainsi du théâtre.

*Papineau*, qui a soulevé tant d'extases délirants à Montréal, n'est qu'une incohérente ébauche, dont se détachent, à de certaines intervalles, des tirades toutes imprégnées de la verve, de la chaude poésie de l'auteur des *Oiseaux de neige*. Avec de l'étude de son art, quand on a le talent de M. Fréchette, on fait mieux que cela, on fait *La grâce de Dieu*, ou *Les Deux Orphelines*; on fait les drames à sensation de notre époque.

Il est vrai que cette hauteur n'est pas vertigineuse; et qu'il reste encore une certaine hauteur à gravir pour arriver au piédestal de Corneille et de Schiller!

PASCAL POIRIER.

(à suivre).

---

## L'ANGÉLUS

Réveillez-vous, voici l'aurore ;  
Les oiseaux fêtent le réveil  
De la nature qui se dore  
Aux chauds rayons du soleil.

L'humide rose qui se mire  
Dans l'onde pure du ruisseau  
A sa beauté semble sourire  
Comme un ange sur un berceau.

Aux feux de l'Astre qui se lève,  
La goutte d'eau devient diamant,  
Tout prend la forme d'un beau rêve,  
Brûle d'un doux frémissement.

Dans la tour de la vieille église  
Résonne un bruit doux, argentin,  
Qu'apporte l'aile de la brise,  
C'est l'Angélus du matin.

Alors, l'aspect de la nature  
Revêt encore un plus doux feu,  
A cette voix l'âme s'épure,  
Chante et s'élève à son Dieu.

WILFRID LAROSE.

Montréal, avril 1886.

---

## DARWIN ET LES ARTISTES DE LA MER

De tous les êtres mystérieux qui font silencieusement leur œuvre dans le sein de l'Océan, il n'en est pas de plus intéressants à étudier que les coraux.

Doués d'un organisme très simple, ils se multiplient à l'infini ; petits et faibles, ils s'associent en républiques, et alors, ils exécutent des travaux en face desquels l'homme est obligé de confesser son impuissance et de se déclarer vaincu. Quel est en effet le de Lesseps qui a jusqu'à ce jour songé à bâtir des îles, voire même des continents. Et, si jamais il se trouvait un architecte qui tentât l'aventure, oserait-il se proposer, comme modèles à imiter, ces concrétions étoilées, dentelées, à écailles ou à mailles, que l'on admire dans nos Musées d'histoire naturelle et qui parurent si belles à leurs premiers admirateurs, qu'ils en reçurent le nom de fleurs minérales.

Si l'œuvre de ces petits architectes est admirable, leur mode d'opération est merveilleux. Ils travaillent toujours à la surface du dépôt et l'augmentent sans relâche. Que si les flots se soulèvent et viennent, en déferlant sur leur construction madréporique, en détacher le sommet ou une partie quelconque, loin de leur être un ennui, c'est pour eux un véritable profit et une jouissance réelle. Tant par les sécrétions du polype que par les dépôts d'eau calcaire, cette branche séparée se soude de nouveau à son tronc et augmente d'autant le banc madréporique en même temps qu'elle devient le siège d'une activité nouvelle. Les fragments rendent aussi la masse de plus en plus compacte.

Le banc s'exhausse ainsi vers la surface de l'eau, et devient pour les marins un dangereux écueil. Mais, dès que sa cime a touché ce point ou le dépasse un peu, c'est-à-dire, quand

l'eau ne le recouvre plus pendant la plus grande partie du jour, nos artistes, incapables de vivre, désertent leur chantier et leur construction est arrêtée.

Par ailleurs, il a été constaté que ces petits organismes ne peuvent résister à la pression de plus de vingt brasses d'eau. D'où suivrait une conclusion qui semblerait légitime, que les bancs de corail ne peuvent avoir une profondeur plus grande.

Mais voilà bien qu'en dépit de la logique, et pour le tourment des géologues, les faits sont tout autres qu'anticipés.

Il y a quelques cinquante ans, le fameux Darwin s'étant rendu à Taïti et y ayant soumis à une étude sérieuse les bancs madréporiques de ces parages, observa que plusieurs d'entr'eux descendaient dans la mer bien au-delà des vingt brasses réglementaires. Bien plus, les fragments de roche que la sonde ramenait du fond des eaux voisines, étaient en tout semblables à ceux du sommet des bancs. Il fut dès lors obligé d'admettre l'existence de bancs qui avaient plusieurs centaines de mètres de profondeur. Des expériences, faites en d'autres places de la Polynésie sur des bancs, émergés par le mouvement du sol, l'obligèrent à reconnaître le même fait : qu'ils étaient identiques de la base au sommet et qu'ils avaient jusqu'à cent mètres de hauteur.

Le fait ne pouvait être nié ; il était palpable. Mais comment l'expliquer ? Darwin lança une hypothèse, et, disons-le de suite, si ingénieuse elle est que tous les géologues l'enseignent comme un dogme. Il prétendit que le fond de l'Océan Pacifique s'abaisse très lentement. Un banc de corail peut hausser généralement d'un millimètre environ chaque année, et encore faut-il, pour les ouvriers microscopiques qui y travaillent, qu'ils soient dans des conditions excellentes pour venir à bout d'une pareille tâche. Or, en supposant que le fond de l'Océan baisse dans la même proportion, le peuple de polypes, sauvé

du danger de sortir hors de l'eau, pourra continuer indéfiniment son travail. Et ainsi, un banc madréporique de 300 mètres de hauteur requerrait un abaissement continué pendant 300,000 ans ; et certes, à cette période déjà assez longue, il faudrait encore ajouter plusieurs centaines de milliers d'années pour expliquer l'existence des roches identiques que la sonde nous ramène du fond de l'Océan.

Cette théorie explique à merveille surtout l'existence des *atolls*, qui sont, comme l'on sait, des anneaux d'écueils plus ou moins réguliers formés en plein Océan. Supposons en effet que sur l'escarpement sous-marin d'une île, une couronne d'écueils madréporiques se soit formée. L'abaissement continue ainsi que nous avons dit, et pendant ce temps-là le banc augmente. Il est évident qu'à la fin, l'île disparaîtra complètement sous l'eau, tandis que le banc de corail restera presque à la surface. Si ensuite, pour une cause ou pour une autre, cet affaissement du fond océanique vient à cesser, et que la tempête jette sur la cime du banc les morceaux de roche qu'elle aura détachés de ses flancs, bientôt une ceinture de terre ferme sera formée, riche d'arbres et de plantes dont les oiseaux auront apporté les semences et entourant une lagune plus ou moins profonde.

Et bien, cette belle théorie, si convaincante, si ingénieuse surtout, laquelle a donné tant de contentement à tous les géologues et à leurs élèves ! j'ai le regret de le dire, elle chancelle aujourd'hui, ou plutôt elle s'écroule avec l'antiquité plusieurs fois séculaire qu'elle attribuait aux bancs madréporiques.

Darwin, dans toutes les questions qu'il traite, a la singulière manie de mêler aux faits dûment constatés des suppositions vraisemblables qui peuvent bien combler des lacunes et donner à son échafaudage scientifique l'apparence d'un tout compact, mais qui ne sauraient en aucune sorte le rendre vraiment solide. Dans la question qui nous occupe, le fait est que la sonde suit jusqu'à une certaine profondeur la roche madréporique, mais c'est une simple supposition que le banc descende

jusqu'au fond de la mer, à plusieurs centaines de mètres. C'est un fait aussi que la sonde ramène du fond de la mer des fragments de roche madréporique, mais qu'ils proviennent de la roche vive et qu'ils prouvent la présence du banc là où ils se rencontrent, ce n'est là qu'une supposition. Et pourtant c'est sur ces suppositions que Darwin a étayé sa thèse.

Aussi, n'éprouvons-nous aucune surprise en apprenant que, dans le célèbre voyage du *Challenger*, Murray a établi le contraire par des observations positives et renversé de fond en comble toutes les belles hypothèses de Darwin. Nos lecteurs le savent, la méthode d'explorer le fond de la mer, non-seulement à des centaines mais à des milliers de mètres de profondeur, a été grandement perfectionnée depuis Darwin : de nouveaux instruments ont été inventés, et grâce à eux, on arrive à des observations aussi exactes que si un plongeur descendait dans ces abîmes.

Or, en appliquant cette méthode aux bancs de corail de Taïti, à ceux-là mêmes que Darwin avait étudiés et décrits, Murray les a trouvés d'une toute autre structure que celle rêvée par lui. Ils ne descendent point en effet en droite ligne dans le fond de la mer, mais ils reposent sur le penchant d'une élévation sous-marine. De plus, au pied du banc ainsi posté, s'est formé un talus composé des détritits du banc lui-même que les flots ont détachés de son sommet, et que des dépôts calcaires ont cimentés ensemble. Mais ce second banc est tout différent en composition du premier, et au-dessous du sable madréporique sur lequel il repose, se trouve une côte formée de matières volcaniques : ce qui démontre que l'île, ou si l'on veut, la base des bancs de corail est tout-à-fait distincte d'eux et rien autre chose qu'un cône d'éruption.

Mais, dira-t-on, comment peut-il se faire que tant de cônes d'éruption se soient soulevés du fond de l'océan à la hauteur requise par les conditions de vie et de travail des polypes, c'est-à-dire, à 37 mètres au moins de la surface de l'eau ? La

réponse est facile, nous dit Murray. Supposons une violente commotion volcanique, et de suite, nous aurons une foule de cônes d'éruption. Les uns dépasseront la surface des flots, mais composés, comme ils le sont, de matériaux désagrégés, et isolés au milieu de l'Océan, ils ne tarderont pas à voir leurs sommets emportés par les flots ; et, comme toute la force des vagues ne se fait pas sentir au-delà de 20 à 30 mètres de profondeur, ils resteront précisément dans les meilleures conditions possibles pour nos artistes de la mer. D'autres cônes au contraire n'atteindront pas cette hauteur, mais qui empêche que les foraminifères, les mollusques et les échinodermes, si nombreux dans ces régions, ne leur fournissent, avec leurs coquillages, assez de dépôts calcaires pour s'élever, peu à peu, à cette hauteur ?

La formation des *atolls* se trouve aussi expliquée. C'est un fait connu depuis longtemps que les bancs de corail augmentent plus rapidement du côté exposé au choc des flots. Soit instinct de conservation, soit une autre cause physique, le peuple polypier travaille avec plus d'activité et d'énergie sous la vague en furie. Et ainsi, dès qu'un banc sera arrivé à fleur d'eau, sa lisière extérieure devra augmenter plus rapidement que ses parties internes, et la forme qui en résultera sera celle d'un vase à bords exhaussés, dont le centre sera une lagune plus ou moins profonde.

Avec cette nouvelle théorie, on le voit, plus n'est besoin de recourir à l'affaissement graduel du fond océanique, ni de cette longue série de milliers de siècles jugée nécessaire à l'explication d'un travail géologique de date relativement récente. Ce que l'on croyait l'œuvre exclusive des coraux est en grande partie l'effet d'éruptions volcaniques.

Avant de finir, disons-le, les observations de Murray ne sont point isolées. Celles d'Agassiz sur les bancs de corail de la Floride et des Antilles sont absolument identiques et partant, pour nous qui ne sommes point un savant ni préten-

---

dans l'être, l'opinion de Darwin et des évolutionnistes, sur ce point comme sur tant d'autres, est simplement une de ces mille hypothèses trop souvent acceptées comme dogmes scientifiques, par des hommes au reste instruits et sincères.

Qu'en conclure ? Que la géologie est fausse. A Dieu ne plaise ! Cette science est l'une de celles qui promettent le plus pour la gloire du Créateur et pour le triomphe de la vérité révélée. Mais bien qu'avant d'accepter les conclusions d'un géologue quelconque, surtout quand il s'appelle un Darwin et quand il vient parler avec une désinvolture remarquable de centaines de siècles, il faut suspendre son jugement et attendre prudemment l'opinion des autres. Beaucoup d'assertions hardies ne résistent pas au travail ni au temps, et l'on se sent plus homme, quand on n'a pas donné tête baissée dans l'erreur, quelque plausible qu'elle soit.

J. I. FILLATRE.

Collège d'Ottawa, mai 1886.

---

## LES MORTS

A M. P. J. O. CHAUVÉAU

*Après avoir lu l'épître à M. Prendergast*

Les morts ne sont pas ceux qui meurent  
Et qui s'en vont au paradis ;  
Les vrais morts sont ceux qui demeurent,  
Par la stupeur des deuils roidis.

Chaque maison est une bière,  
Sans épitaphe et sans cyprès ;  
On y sent le poids de la pierre  
Et la morsure des regrets.

Et sur ces sépulcrales géoles  
Les jours pleurent mornes et froids,  
Comme pleurent les pâles saules,  
Les feuilles qui couvrent les croix.

Rien n'atteint ces âmes cloîtrées  
Dans l'oubli comme dans un fort,  
Que les espérances murées  
De ressusciter par la mort.

GEORGE BOUTELLEAU.

Barbeyreux, (Charente), avril 1886.

---

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU

*Après avoir lu son épître à M. J. A. Prendergast.*

Merci, votre charmante pièce  
M'arrive et je l'ai lue avec avidité,  
Ce que vous appelez vieillesse,  
Je l'appelle plutôt, chez vous, maturité.

Si c'est ainsi que dans la vie  
La main en avançant écrit de mieux en mieux .  
Je m'en vais éprouver l'envie  
D'abdiquer la jeunesse et de me faire vieux.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Québec, février, 1886.

---

## LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

(*suite et fin.*)

En commençant par l'ouest, j'avancai vers l'est, embrassant les principales nuances de langage de la vallée du St-Laurent depuis Montréal jusqu'à Québec. A l'ouest de Montréal, jusqu'à Ottawa, je pus découvrir quelques empreintes indiquant l'assimilation de l'anglais et du français ; à l'ouest de Québec, mes observations ne s'étendirent qu'à quelques endroits en descendant la côte nord du fleuve, jusqu'au petit village de St-Tite, une distance d'à peu près quarante milles. La distance entre les deux extrémités de cette base d'opération mesure exactement cent quatre-vingt milles, et paraîtra assurément, à ceux qui ne connaissent pas ce territoire linguistique, comme trop étendue pour être étudiée avec un raisonnable degré d'exactitude. Quant à ce doute, je dois répondre que, jouant le rôle de pionnier, mon principal but était de saisir les cotés les plus saillants du langage, et de constater ainsi les principaux traits des localités qui doivent être nécessairement connus avant qu'aucun travail puisse être fait avec profit dans les centres individuels. En agissant ainsi, à ma grande surprise, j'ai trouvé une uniformité de langage, pour ce district, qui apparaîtra véritablement merveilleux, pour tous ceux qui se sont habitués à tenir compte des grandes et quelquefois incompréhensibles différences d'idiomes qui existent dans les pays européens. Les causes qui opérèrent cette analogie de construction de mots et d'expression sont très souvent complexes, comme nous le prouverons lorsque nous étudierons les différentes parties du langage. Les influences sociales et politiques, les antipathies de religion et de race, esquissés il y a un instant, firent beaucoup pour lier ensemble ces éléments de population si disparates dans d'autres circonstances, et pour produire cette homogénéité si manifeste, si nous considérons la variété des éléments qui composèrent la société primitive du pays. Leurs effets sont facilement reconnus dans les rapprochements du langage de l'habitant et du citadin, de l'homme sans éducation et de l'homme instruit.

NAP. CHAMPAGNE.\*

\* Ce travail est traduit de l'anglais. L'auteur est M. A. Marshall Elliott, professeur à l'université "John Hopkins," de Baltimore, E. U.

## OSCAR DUNN\*

Parmi les tombes que nous avons vu se creuser en si grand nombre, des deux cotés de notre route, depuis dix-huit mois, et que, peut-être, nous avons, hélas ! presque toutes oubliées, tellement ces deuils multipliés finissent par ne laisser que des impressions fugitives, il s'en trouve une portant un nom que nous ne pouvons encore aujourd'hui prononcer sans éprouver un serrement de cœur. Ce nom éveille, sans doute, chez vous, comme chez moi, des regrets, aussi vifs, si j'en juge par ce que je ressens, que le jour où la fatale nouvelle nous arrivait que sa main venait soudain de se glacer dans celles de l'ami qui le voyait passer, sans transition, de la vie active aux torpeurs de la mort. Vous ne l'avez pas oublié, en dépit des événements de tous genres qui sont venus nous impressionner si fortement durant ces derniers mois ; vous ne l'avez pas oublié parce que DUNN appartenait à cette catégorie peu nombreuse d'hommes dont la perte est un véritable deuil et qui laissent dans la mémoire de ceux qui les ont aimés de longs et durables souvenirs. C'était une physionomie d'élite qui ne pouvait rester dans l'ombre ; c'était une nature originale qui se détachait en un vif relief sur l'uniformité de la foule ; pardessus tout, c'était un ami qui ne tenait pas à ceux qui l'affectionnaient par ces attaches banales d'un jour, nouées trop facilement, et rompues sans peine et sans secousse. Aussi quels regrets dans les milieux où il avait été répandu, lorsque l'on apprit sa fin foudroyante. Ai-je besoin de peindre la poignante émotion que vous avez ressentie comme moi ; ai-je besoin de rappeler ces exclamations de douleur qui éclataient à Québec et qui trouvaient d'unanimes échos parmi ses amis de Montréal

---

\*La section de littérature et d'histoire de la Société Royale a décidé, au mois de mai 1885, que tout nouveau membre serait tenu de faire l'éloge de celui qu'il remplacerait. En vertu de ce règlement. M. DeCelles a lu le travail que nous publions aujourd'hui sur M. Dunn, son prédécesseur à la Société Royale et son ami.—NOTE DE LA RÉDACTION.

et d'Ottawa ! Nous qui n'avions pas été témoins du coup de foudre qui l'a enlevé, nous ne pouvions plus nous revoir sans donner cours à nos tristes pensées. Je n'ai jamais vu l'amitié survivre à la séparation suprême avec des souvenirs plus persistants mêlés à des regrets plus affectueux.

Si, le 15 avril 1885, nous étions frappés dans nos affections les plus vives, ce jour-là, les lettres canadiennes et la Société Royale se sentaient, elles aussi, atteintes dans leurs plus chères espérances. Elles voyaient disparaître à 40 ans, âge où, dans les autres pays, l'on commence généralement à se faire jour au sein de la foule,—un homme à qui nous devons tant de travaux intellectuels, un publiciste qui a éparpillé, dans une demi-douzaine de journaux, à Paris, à Québec, à Montréal, tant d'écrits fortement pensés, d'une forme si personnelle, d'une spontanéité si primesautière.

Dunn était une de ces rares individualités qui par la force de leur caractère, la nature de leur esprit, arrivent forcément aux premiers rangs. Marqués, en quelque sorte, du sceau du génie, emportés par une puissance extraordinaire, ils s'imposent à leur entourage, font accepter leur empire dans le domaine de l'intelligence. Il s'était révélé ce qu'il serait de bonne heure. " Dès ses premières années au collège de St-Hyacinthe, me disait un de ses anciens condisciples, Oscar Dunn était un élève hors de pair ; nous sentions une supériorité chez lui ; déjà s'ébauchait dans sa personne et ses manières la figure si caractéristique que nous avons connue. Aussi ses précepteurs le surveillaient-ils d'une façon toute spéciale comme un élève appelé à de belles destinées." A cette considération que lui valait sa nature d'élite, s'ajoutait un sentiment d'intérêt tout particulier qu'avaient fait naître les contestations judiciaires dont il avait été l'objet dans son enfance. On savait que né d'un père protestant et d'une mère catholique, il était resté orphelin fort jeune et que les deux familles, représentant son père d'une part et sa mère de l'autre, s'étaient disputées devant les tribunaux pour savoir s'il serait Ecossais et protestant, ou

Canadien-français et catholique. Cette contestation, qui avait fait dépendre de la parole d'un seul homme toute sa destinée, avait beaucoup impressionné Dunn, et elle ne fut pas sans influence sur ses idées. Est-ce à cet épisode si singulier de sa vie qu'il devait cette aversion si prononcée pour tout ce qui pouvait provoquer, dans notre état social, des animosités religieuse ou nationales ? N'est-ce pas ce sentiment, qui plaçait sur ses lèvres, quelques minutes avant sa mort, le vœu que les tristes événements du Nord-Ouest se dénoueraient sans catastrophe de nature à amener un choc entre les différentes nationalités de notre pays ?

Pour un bon nombre des étudiants, que nos collègues versent chaque année dans notre société, la vie publique se présente sous les dehors les plus fascinateurs ; c'est la terre promise, l'Eden que leurs lectures, leurs études littéraires et historiques leur ont fait rêver ; c'est l'avenue large et facile où l'on s'élançait pour devenir Richelieu, Pitt, Cavour, Gladstone ou d'Israëli. Hélas ! ces pauvres inexpérimentés, éblouis de loin par de rares succès, qui dissimulent à peine bien des revers de médailles, se doutent peu que cette avenue, qui, dans leur imagination, mène à tout, ne conduit le plus souvent, dans la réalité, qu'aux dégoûts, aux déceptions et parfois à la ruine ; ils ne se doutent pas de combien de misères, de sacrifices sont tressées les plus belles couronnes que nous offre la décevante politique ; ils ne se doutent pas quelle chaîne d'illusions portent en même temps ces rares élus ! Oscar Dunn, avec sa nature généreuse, ses nobles instincts, ses grands rêves d'avenir, subit à un haut degré la fascination de la vie politique. Mais son ambition avait un but élevé, et il était trop fier, avait une trop haute idée de ce qu'il voulait entreprendre pour ne pas se préparer de la manière la plus sévère à la carrière qui l'attirait et où il devait éprouver tant de déceptions !

Il lui semblait que la meilleure préparation à la vie publique était le journalisme, qui, dans les conditions où il pouvait y entrer, le mettrait d'emblée en rapports avec les

hommes marquants du pays, lui permettrait d'étudier toutes les questions qui devraient être familières à quiconque aspire aux premiers rôles du théâtre parlementaire. A peine sorti du collège, il passa sans transition du banc de l'écolier au fauteuil de rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Il fit son apprentissage à rude école. Dès ses débuts tout d'abord très remarqués, il eut pour adversaire un homme qui a été regardé comme un de nos plus forts polémistes ; la lutte s'engagea à la fois sur la politique et sur des questions de religion. Dunn, armé comme on peut l'être au sortir d'une classe de philosophie, eut toutes les audaces de la jeunesse qui l'empêchaient de se rendre compte de la force de son adversaire et de douter de la sienne, sans toutefois pousser l'assurance au point de ne pas fourbir ses armes par des études sérieuses et soutenues. Cette polémique politico-religieuse, qu'il mena plusieurs années durant contre M. Dessaulles, attira les yeux sur le jeune écrivain. Il eut bientôt son petit cercle d'admirateurs qui ne lui ménagèrent pas les applaudissements. Cette gloriole des premiers succès dont se gorgent et se contentent trop d'aspirants à la renommée, et qui en perd un grand nombre, ne l'éblouit point. Il n'y vit qu'un coup d'aiguillon, un encouragement à faire mieux, ayant trop de valeur, trop le sentiment de la perfection pour ne pas sentir qu'il était loin d'avoir ville gagnée. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion qui se présenta d'aller étudier à Paris. Il voulait, en quelque sorte refondre, sous la surveillance de maîtres expérimentés, l'instrument si riche qu'il possédait, le couler dans un nouveau moule, afin d'être certain qu'il rendrait un son bien français. Il ne fut ni étonné, ni froissé lorsque ses aînés au *Journal de Paris* lui firent comprendre, en lui rendant ses essais chargés de correction, qu'il lui restait—ce dont il se doutait—beaucoup à apprendre dans l'art si difficile d'écrire la langue de Racine et de Victor Hugo.

Vous voyez, messieurs, quelle idée Dunn s'était faite du journalisme et des études qu'il exige chez ceux qui le regardent comme une carrière ingrate, si vous voulez, mais après tout

très honorable. Il serait à souhaiter que ses opinions fussent partagées par un plus grand nombre de ses successeurs qui croient n'avoir plus rien à apprendre dès qu'ils ont agencé quelques phrases boiteuses dans un journal, et qui se posent en écrivains parce qu'ils sont lus, la passion politique faisant tout accepter, jusqu'aux choses les plus incroyables. Ce n'est pas ainsi que Dunn entendait le journalisme, qui, à son sens était une profession, tandis que pour d'autres il n'est qu'un de ces métiers faciles qui se peuvent exercer sans apprentissage.

À son retour au Canada, Dunn fit partie de la rédaction de la *Minerve*, et c'est dans les colonnes de ce journal qu'il mena, avec tant de verve et de vigueur, cette brillante série de campagnes dont se souviennent encore les dilettanti de la politique. Il arriva bientôt à exercer une véritable influence non seulement à Montréal, mais dans une grande partie de notre province. Pour ne citer qu'un effet de l'autorité de sa parole, qu'il me soit permis de rappeler que personne ne contribua plus que lui à former l'opinion publique, lorsque ce que l'on appelle l'*affaire Guibord* vint mettre en émoi le district de Montréal. La population ne paraissait pas d'abord saisir toute la portée de cette cause célèbre ; elle ne s'en rendait pas un compte bien exact, et, tout en s'inclinant devant l'autorité diocésaine, elle réclamait des explications. Une série d'articles d'une force de logique peu ordinaire, écrits avec cette chaleur et cette clarté qui étaient la caractéristique de sa manière, portèrent la conviction dans les esprits ; et l'accord de la raison avec la foi aux décisions de l'évêque couronnèrent cette démonstration, qui n'aurait pas déparé l'œuvre d'un casuiste.

Ce sera peut-être une révélation pour plusieurs d'entre nous, d'entendre dire que Dunn s'était nourri pendant plusieurs années de Saint Thomas d'Aquin et qu'il faisait alterner l'étude de l'Ange de l'Ecole avec celle de l'histoire, du droit et de l'économie politique. Il faisait peu de cas de la littérature légère, lisait peu ou point de romans et avait en horreur tout

ce qui sentait l'imitation de la chronique parisienne. Son genre d'étude déteignait sur son style. Rarement, il laissait carrière à son imagination. Il allait droit au but, visait à la concision, avec une affection particulière pour le trait, le mot qui frappe juste. Il excellait à trouver la note exacte, pleine d'actualité, à réduire ses idées en formules qui se gravent dans l'esprit, qui peignent une situation ; il était arrivé à donner à ses pensées une intensité souvent remarquable. Personne n'enlevait comme lui l'article d'actualité sur l'événement encore tout chaud ; personne ne s'entendait comme lui à arriver bon premier, pour créer au plutôt cette impression qui reste souvent sur un fait tombé dans le domaine de la notoriété publique. Il avait en horreur les longs articles qui se traînent d'une colonne à l'autre. Parler haut et peu de temps, telle semblait être pour lui la devise du journaliste qui veut diriger l'opinion publique.

Je ne voudrais pas m'attarder à parler de son bon labeur à la *Minerve*, mais je ne puis m'empêcher de signaler une longue discussion à laquelle il prit une part active : c'est celle qui s'engagea dans la presse au sujet de l'Université Laval. Je n'ai pas besoin de dire que, mettant de côté tout esprit de clocher, toute rivalité de ville qui paraît mesquine lorsqu'il s'agit de l'œuvre nationale et religieuse la plus en vue en Amérique, il embrassa la cause de cette grande institution. Il était convaincu,—permettez-moi de dire nous étions convaincus, puisque je combattais à ses côtés,—que la cause de Laval était intimement liée aux plus chers intérêts de notre famille française, et que si cette institution, dont chaque pierre coûtait un sacrifice, ou représentait un élan de dévouement à la patrie, à l'éducation, était perdue, la cause nationale elle-même en recevrait une terrible atteinte. Qui voudrait à l'avenir se sacrifier pour le pays, si des sacrifices qui se chiffraient par un million de piastres, si des actes de dévouement qui s'enchaînaient les uns aux autres depuis vingt-cinq ans, étaient tenus en si mince estime par ceux qui étaient appelés à en profiter le plus ?

C'est vers 1872 que je devins son collaborateur à *la Minerve* et s'il m'était permis de mêler quelques souvenirs personnels à ces pages, je dirai que les années que j'ai passées avec lui compteront parmi les plus heureuses de ma vie. Il était impossible de se donner un meilleur ami et un plus agréable camarade. Quel heureux temps si tôt envolé ! Comment il a fui trop vite en emportant dans son cours tout ce qui compose le trésor des illusions et des bonheurs rêvés, mais pas même entrevus ! Sans souci de la fortune, un peu blâsés sur les invites du monde, nous allions gaiement notre chemin, plus heureux que les millionnaires les plus enviés de la ville. Tout entiers au journal, nous y traitions les questions du jour avec entrain, avec plaisir même ; nous nous amusions parfois à y lancer des théories sur les finances que nous ne pouvions, dans la pratique, soumettre à l'épreuve de l'application, à risquer des opinions politiques qui effarouchaient les amis du journal, et que l'on mettait sur le compte des écarts de la jeunesse. De délicieuses promenades à travers la ville venaient interrompre agréablement nos travaux que nous reprenions à notre retour quand nos bureaux n'était pas encombrés de personnes venues de tous les points de la Province. L'heure du lunch était la plus joyeuse de la journée. Autour de la table du restaurant que nos honorions de notre confiance, sinon de nos folles dépenses, se trouvaient toujours avec nous une foule d'amis prêts à commenter, à critiquer nos articles du matin. C'était l'heure de la conversation lancée à grand orchestre. Elle prenait une tournure absolument orageuse, quand Dunn qui aimait à lancer des lièvres, amenait la discussion sur un terrain où ses idées se heurtaient à celles d'Achintre, un des convives habituels, qui apportait là toute l'exubérance du midi, toute la fougue de la Provence. Les badauds, attirés par le bruit, croyaient qu'on allait s'égorger. Vous voyez leur naïve surprise lorsque quelques minutes plus tard, après le café, ils apercevaient les bruyants convives sortir bras dessus bras dessous pour reprendre d'une façon aussi prosaïque que pacifique le chemin du bureau. Pardon, Messieurs, de m'être laiss-

sé aller à ces souvenirs. J'ai voulu marquer comment on faisait du journalisme à Montréal, en l'an de grâce 1872.

Comme je le disais tantôt, le journalisme ne pouvait être pour lui qu'une étape. Ce n'est pas une carrière où l'on puisse s'établir d'une façon permanente. Excellente école, le journalisme finit par amener la lassitude, et souvent l'homme de valeur qui s'y trouve attaché, s'aperçoit qu'après avoir poussé la fortune de tant d'autres, il n'a pas avancé la sienne. Dunn tenta d'entrer au Parlement, à deux reprises, en 1872 et en 1875, aux élections générales qui eurent lieu, à ces époques. Il ne put conquérir assez de suffrages pour obtenir un mandat. On dit que le plaideur malheureux a vingt-quatre heures pour maudire son juge; le candidat déconfit jouit d'un privilège analogue: celui de prouver à qui veut l'entendre que s'il a été battu il n'y est pour rien, et qu'au contraire, si ses amis avaient suivi ses instructions ou s'il n'avait pas été trahi à la dernière heure, il aurait certainement été élu à une majorité fabuleuse. Notre ami ne versa jamais dans cette faiblesse. Il aurait pourtant eu le droit de déplorer sa défaite et d'en éprouver de profonds dégoûts, mais s'il en éprouva, jamais candidat battu ne dissimula mieux son amour-propre froissé et ne supporta mieux ses revers.

Dunn, entrant dans la vie publique, aurait voulu y faire aussi bonne figure que dans le journalisme. Le Parlement était à ses yeux, une illustre assemblée dont nul ne devait faire partie s'il ne se sentait de force à ajouter à son prestige. Mais avait-il choisi le meilleur moyen de réussir? Le peuple ne demande pas autant de sacrifices à ses élus: il les veut plus près de lui, placés moins haut, plus accessibles. Comme tous les hommes d'étude, Dunn ne connaissait pas le peuple et négligeait trop les habiletés nécessaires au candidat qui veut faire la chasse aux électeurs. Ceux-ci très indifférents à ces études qui avaient tant de prix aux yeux de Dunn, sont plus sensibles aux petites ruses, aux bons offices qui vont droit au cœur. C'est pourquoi nous voyons toujours au

---

Parlement beaucoup plus de candidats élus que de candidats véritablement dignes de l'être.

Après son insuccès de 1875, il entra au département de l'Instruction publique à Québec, tout en caressant l'espoir, comme il m'en a souvent fait la confidence, que les événements lui permettraient un jour de réaliser ses espérances. Dans sa nouvelle sphère il eut bientôt donné des aliments à son activité, à son besoin d'action. Il ne se laissa pas envahir par cette somnolence intellectuelle qui vient trop souvent surprendre le fonctionnaire public condamné par état à une besogne routinière, ne laissant aucun élan à l'initiative individuelle et fatale à bien des esprits d'élite. On le vit s'occuper de projets qui avaient pour but de favoriser les intérêts matériels de la littérature canadienne, tout en contribuant à répandre davantage l'instruction populaire. Ils ont été jugés diversement, mais quelqu'en fut le mérite, ils n'en témoignent pas moins d'un désir sincère de travailler à la chose publique.

Il continuait ses études, et pour leur faire diversion en même temps que pour répondre à ceux qui nous accusaient, nous, Canadiens-français, de parler un patois incompréhensible hors de la Province de Québec, il publia son *Glossaire franco-canadien*, remarquable travail, qui, malgré quelques erreurs, n'en reste pas moins un des titres les plus sérieux à la considération qui s'attache à son nom. Bien accueilli au Canada, apprécié de la façon la plus flatteuse en France, le *Glossaire* aurait eu, peu de temps après sa publication, les honneurs d'une seconde édition, si la mort lui avait laissé le temps de la préparer.

A Québec, cette ville si française par l'esprit et le cœur, Dunn conquist l'amitié de ceux qui furent à même de le connaître. Il se fit remarquer dans un cercle qui comptait pour membres les esprits les plus cultivés de cette ville si attique. Tous l'aimaient comme nous l'avions aimé à Montréal. C'était

un ami comme il s'en rencontre rarement, le cœur et la bourse toujours ouverts, n'ayant que le regret de n'avoir pas la bourse aussi grande que le cœur. Que d'amis dans la détresse l'ont trouvé secourable ? C'était vers les amis dans l'adversité— chose assez rare—qu'il se sentait le plus fortement attiré.

Brillant causeur, aimant la société des intimes, il apportait dans les réunions la vie et la gaieté. Il avait une façon à lui de raisonner ; il entrait brusquement en matière, d'un ton qui paraissait cassant et qui, pour nous, n'était que l'éclat de sa franchise. D'une grande fermeté de caractère, plein d'égards pour ceux qui ne partageaient pas ses opinions, il est resté du commencement à la fin de sa carrière solidement ancré dans ses croyances. Catholique avant tout, il se disait heureux d'avoir conservé la foi de son jeune âge dans son intégrité. En passant à Rome, lors de son voyage en Europe, il avait été présenté au Saint père comme journaliste catholique et il aimait à rappeler les incidents de cette audience. Lorsqu'après sa sortie de la presse, il réunit en volume ses principaux articles, il donna pour épigraphe à ce recueil ces paroles que Pie IX lui avait adressées : " Vous êtes bon catholique ; soyez droit d'intentions et Dieu vous sauvera de toute erreur." Lorsque, pendant les derniers temps de sa vie, quelques ennemis personnels firent planer des doutes sur son orthodoxie, il en ressentit de vives angoisses. Dédaignant de répondre à ses détracteurs, auxquels il n'aurait eu qu'à montrer ses états de service pour les écraser, il écrivit à l'autorité religieuse, de cette plume qu'il avait si souvent et si utilement employée à la défense de l'Eglise, une énergique protestation pour revendiquer l'honneur de sa foi, indignement mise en suspicion.

Hier, en jetant les yeux sur les pages éloquentes qu'il écrivait à la mémoire de Lucien Turcotte, enlevé comme lui au milieu de la vie, en pleine maturité de talent, je me suis arrêté sur ce passage que je vais vous lire : " Hélas ! que nous reste-t-il de ce grand cœur, de cette belle intelligence ? Un simple souvenir. C'est beaucoup pour l'exemple qu'il nous retrace ;

---

qu'est-ce pour notre amitié ? qu'est-ce pour la patrie qui fondait tant d'espérances sur son enfant ? On dirait qu'une fatalité pèse sur les jeunes gens doués de génie. Les uns sont annihilés par les circonstances ou par les persécutions, les autres s'anéantissent eux-mêmes par la paresse ou les habitudes, et la mort nous enlève les plus irréprochables. Remontez seulement à vingt années en arrière ; comptez tous les jeunes gens marquants ou mêmes célèbres qui sont disparus de la scène pour des causes diverses, et dites si notre nationalité n'est pas bien malheureuse de perdre ainsi tant de nobles défenseurs sans avoir obtenu d'eux les services qu'ils pouvaient rendre ?

Le ciel de ces élus devient-il envieux ?

Ou faut-il croire, hélas ! ce que disaient nos pères,

Que lorsqu'on meurt si jeune on est aimé des dieux.

“ Qui méritait plus que Lucien Turcotte une longue vie ? On serait tenté de crier à l'injustice du sort qui ne lui a pas permis de travailler longtemps pour son pays, si l'on ne savait que Dieu veille sur les peuples et sur les individus avec une infinie miséricorde.”

Ne dirait-on pas, Messieurs, que ces lignes ont été écrites pour Dunn lui-même et ne vous semble-il pas que je ne puis mieux terminer, qu'en les lui appliquant, ce travail consacré à sa chère mémoire ?

A. D. DECELLES.

Ottawa, mai 1886.

---

## LA FAUTE DE GERMAINE

### I

—Albert arrive demain, dit ma tante, Mme de Lermont, en achevant de lire une longue lettre, que la grande écriture ferme, ainsi que le timbre étranger, m'avaient fait aussitôt reconnaître pour être de mon cousin. Il arrive demain et j'espère que ce sera pour longtemps. Qu'en dites-vous ma chère enfant ?

Je lui répondis en l'embrassant, car j'étais aussi contente qu'elle même.

—Tenez, continua-t-elle en posant la lettre sur mes genoux, vous pouvez lire, Germaine, et même lire tout haut. Je serai heureuse d'entendre encore une fois cette bonne nouvelle.

Je m'empressai de faire ce qui m'était demandé, car Albert de Lermont est non seulement mon cousin, mais aussi mon fiancé. Nous avons été élevés ensemble, au sein d'une famille tendrement unie. Quand ma mère, qui était veuve, mourut jeune encore, elle nous fit agenouiller tous deux devant elle et, prenant ma main, la mit dans celle de M. de Lermont ; puis :

—C'est une grande consolation pour moi, dit-elle, en s'adressant à tous les siens, réunis autour d'elle en cet instant, de penser que je ne laisse pas ma fille seule en ce monde. Ma chère Germaine, ajouta-t-elle en se tournant vers moi, ta tante m'a promis de devenir réellement ta mère en te mariant avec son fils. Albert vient de ratifier cette promesse et me jure d'être pour toi le plus tendre des maris. C'est donc l'âme en paix que je te quitte. Sois heureuse et sois bonne.

Ce furent ses dernières paroles. Quelques jours après Albert mit une bague à mon doigt et m'embrassant :

—Je me considère désormais, Germaine, dit-il, comme solennellement lié à vous. Je serai pour vous un ami, un protecteur, un époux, dont l'existence entière vous sera consacrée. Ne pleurez donc pas ; nous sommes deux pour toujours..

—Oui, répondis-je, en lui donnant ma main, et c'est avec confiance que je vous engage ma vie.

Mais je n'avais que seize ans alors, il en avait vingt-trois. Ma tante décida que ne devant pas nous marier encore, il valait mieux qu'Albert ne restât pas auprès de nous et obtînt d'un de ses amis de l'emmener avec lui, comme attaché d'ambassade, en attendant mes dix-huit ans révolus, époque fixée pour notre union. Ces dix-huit ans, je vais les avoir dans quelques jours, et il m'est facile de comprendre pourquoi il revient. Mais c'est singulier, tandis que le cœur me bat si fort en songeant à son retour, que ma vue se trouble en lisant ces lignes qu'il a tracées, il me semble qu'il y règne une froideur étrange et comme une vague tristesse. On dirait qu'il revient à regret, lentement, s'arrachant avec peine à ce beau ciel d'Italie, à ce climat délicieux, dont il parle avec tant d'enthousiasme. Il est vrai qu'il fait bien froid ici, bien noir ; je ne m'en étais jamais aperçue comme aujourd'hui. Voilà novembre, et il serait difficile de vivre chez nous les croisées ouvertes, comme il le fait là-bas. Ce matin, précisément, en descendant au jardin, j'ai trouvé toutes les fleurs du parterre gelées et il y a plus de feuilles sur la terre qu'il n'y en a aux arbres dépouillés du parc. Ah ! si du moins le soleil pouvait briller demain, pour égayer son arrivée. Mais n'importe, du soleil, j'en ferai pour lui. Je vais tout si gaiement arranger dans sa chambre, orner avec tant de soin le salon, mettre un tel air de fête dans toute la maison et puis moi-même me faire si belle !... qu'il faudra bien, malgré tout, qu'il soit content d'être revenu. Mon cher futur mari, comme il me tarde de le revoir. Mon mari ! Ce mot sonne d'une étrange façon ; il me réjouit et m'effraye à la fois. Pourtant je suis habituée à cette idée depuis longtemps ; c'est quelque chose de singulier que d'être

fiancée, de savoir de si loin sa destinée fixée à jamais, de n'avoir dans sa vie nulle place pour l'inconnu. Je ne m'en plains pas. La réalité qui m'appartient est plus belle que tous les rêves et il n'y a pas d'espérances qui vailent ce que je possède. Mais lui, pourvu qu'il pense de même et qu'il n'aille pas regretter d'avoir perdu le droit de choisir, de n'avoir plus rien à attendre, à chercher, à conquérir, pourvu qu'il ne se demande pas si, là-bas, dans l'ombre mystérieuse de l'avenir ignoré, aux détours imprévus d'un chemin non tracé à l'avance, il ne se fût pas trouvé, il n'aurait pas découvert un bonheur meilleur... O mon Dieu ! faites qu'il soit heureux, comme moi, d'avoir, dès à présent, tout son cœur fini dans un autre.

## II

Albert est arrivé ce soir. Le cœur me battait fort quand son petit panier, attelé de ses deux poneys, s'est arrêté devant le perron. Il y avait longtemps que, derrière la croisée, j'attendais avec impatience le bruit des grelots bien connus et les aboiements des chiens annonçant le retour du maître. Il m'a paru qu'il avait un peu changé ; j'ai trouvé que son visage était devenu plus grave, ses manières plus cérémonieuses.

Ce n'est pas pour rien, pensais-je, que l'on a été attaché d'ambassade à Rome pendant deux ans. Il embrassa sa mère, puis, se tournant vers moi, parut hésiter un moment, prit ma main et la porta à ses lèvres.

— Comme vous avez grandi, Germaine, dit-il en me regardant d'un air à la fois pensif et étonné.

Ce mot me sembla singulièrement désagréable ; il me rappelait trop le voisinage de l'enfance que la première jeunesse dédaigne toujours un peu. Ce n'est que plus tard, je crois, lorsqu'ils sont déjà bien loin, que le souvenir se complaît à évoquer les jours d'autrefois. A vingt ans, c'est vers l'avenir que l'on tourne les yeux.

Je me pris à rougir sous son regard.

—Grandi et embelli, ajouta-t-il.

Ce compliment ne me fit aucun plaisir ; j'y trouvais quelque chose de protecteur, un ton paternel, qui me déplaisaient.

Je crois que je m'étais attendue à un peu plus de chaude émotion. La mienne se glaçait tout doucement devant cette froideur. Mon impatience, ma joie de le revoir, n'osaient plus s'exprimer, et les mille récits que j'avais à lui faire, les innombrables questions qu'il me tardait de lui adresser, s'arrêtaient sur mes lèvres interdites. Je me sentais en présence d'un étranger ; je comprenais instinctivement que, plus à la joie de me retrouver, il m'aurait moins détaillée. La soirée s'écoula lentement. Il se montrait indifférent à tout ce qui l'entourait, regardant sans savoir, comme quelqu'un qui aurait oublié les choses et les habitudes, laissant passer inaperçus cette foule de détails qui composent l'intérieur et sont la maison ; ne trouvant aucun plaisir à reprendre sa place à table, son fauteuil au coin du feu, ne s'apercevant pas que dans les vases étaient les fleurs aimées et sur la table ses livres favoris, et ne reconnaissant pas tout ce que j'avais mis tant de soin, depuis son départ, à conserver tel qu'il l'avait laissé, pour qu'à son retour il pût croire n'être jamais parti.

—Tu me sembles fatigué, Albert, lui dit sa mère, quand dix heures sonnèrent. Tu devrais aller te reposer ; demain nous aurons beaucoup à causer ensemble.

Il se leva et, se tournant vers moi, me demanda si je savais où étaient les journaux du matin, qu'il désirait emporter dans sa chambre.

—Je vais vous les apporter, lui dis-je ; ils sont restés dans le petit salon.

—Non, mais accompagnez-moi pour m'aider à les trouver, répliqua-t-il en ouvrant la porte et me faisant passer devant lui.

Cette pièce n'était qu'à demi éclairée, et sous les livres, les revues qui encombraient la grande table ronde, il me fallut chercher un moment avant de mettre la main sur ce qu'il désirait.

—Voilà, dis-je enfin en relevant la tête.

Il se tenait debout devant moi, immobile et distrait en apparence, tandis que je restais, la main tendue, en face de lui.

Germaine, me dit-il à demi-voix, j'ai absolument besoin de vous parler et le plus tôt vaudra le mieux. Venez ici demain matin avant que ma mère ne soit levée. Vous m'y trouverez.

—J'y serai, lui dis-je, tout émue sans savoir pourquoi.

Il me regarda longuement et parut réfléchir un moment.

—Oui, oui, répéta-t-il, il le faut.

Il prit ma main et la serrant dans les siennes avec force, comme on ferait de celle d'un ami plutôt que d'une femme :

—J'ai confiance en vous, Germaine. Mon repos, mon bonheur, dépendent de vous ; je vous parlerai à cœur ouvert, je sais que vous ne me trahirez pas. Mais préparez-vous à entendre des choses bien surprenantes.

Il sortit, tandis que je regagnais le salon toute tremblante, pour souhaiter le bonsoir à ma tante.

Il me tarde d'être à demain. Que peut-il avoir à me dire ?

### III

Je me suis habillée à la hâte, sans m'attarder à aucun de ces soins que l'on aime à donner à sa toilette quand on a ce grand intérêt de vouloir plaire. La veille encore, c'était avec joie et longuement que je m'étais occupée de ces moindres détails, me souvenant de la coiffure qu'il aimait, des couleurs qu'il préférait, voulant être belle pour lui. Il me semblait.

maintenant que tout ce qui concernait ma personne était sans importance, et je pressentais vaguement que ce n'était pas de moi qu'il avait à me parler. Je descendis, exacte au rendez-vous. Il était là déjà, debout devant la cheminée. Je fus frappée du changement qui s'était opéré en lui dans ces deux ans, et dont la veille je ne m'étais pas entièrement rendu compte, toute à l'émotion du revoir. La tête qu'il tenait appuyée dans sa main, exprimait la fatigue ; ses grands yeux noirs, ordinairement si doux, avaient quelque chose de plus sévère qu'autrefois ; son front semblait pâli sous ses épais cheveux châtain, sa bouche n'avait plus le même sourire, une certaine mélancolie s'y mêlait : mais cela même lui donnait un charme étrange. Il vint au-devant de moi, prit ma main en s'inclinant et me conduisit à un canapé qui se trouvait à l'angle du salon ; puis, attirant tout auprès une petite chaise très basse, il s'y assit presque à mes pieds. Nous étions très près l'un de l'autre ; il se pencha vers moi et fort bas :

— Germaine, dit-il, c'est une étrange faveur que celle que j'ai à vous demander. Tout autre, à ma place, en eût sollicité une contraire. Germaine, je vous en supplie, refusez de m'épouser. . .

Et comme je le regardais, muette d'étonnement, cherchant sur son visage le sens de ses paroles, il continua :

— Ce mariage est impossible . . . J'en aime une autre et je ne saurais sans commettre un crime mettre une main parjure dans votre main loyale. . .

Tout se brisait en moi ; car si une autre avait son affection, lui possédait toute la mienne. L'absence qui m'avait effacée de son souvenir n'avait servi qu'à me le rendre plus cher, et depuis son retour, j'avais compris que le sentiment que j'éprouvais était aussi passionné que profond. Cependant je ne pouvais hésiter.

—Vous êtes libre, Albert, lui dis-je, lorsque enfin je trouvai la force de répondre. Je vous rends votre parole.

Il reprit :

—Germaine, vous ne comprenez pas, ce n'est pas assez. Nous sommes engagés l'un à l'autre ; le refus de tenir cette promesse solennelle ne peut pas venir de moi. Il serait une insulte de ma part, et, d'ailleurs, ma mère n'y consentirait pas. Vous, vous seule, pouvez me dégager en déclarant que vous ne sauriez devenir ma femme, parce que vous ne m'aimez pas, parce que vous en aimez un autre. . .

—Alors dire ce qui n'est pas ! m'écriai-je.

Puis m'apercevant de l'aveu que renfermaient ces paroles je m'arrêtai, tandis que je sentais une vive rougeur inonder mon visage.

Il me regarda un moment de son œil profond, interrogateur.

—Cela ne sera toujours pas un bien gros mensonge, dit-il ; car vous ne pouvez avoir que de la compassion pour un homme assez insensé pour ne pas apprécier le bonheur qui lui était réservé, et si votre cœur est libre aujourd'hui, il sera trop sollicité pour rester longtemps inoccupé. D'ailleurs, je vous le répète, cela seul peut me sauver, cela seul peut décider ma mère à rompre ce mariage, à permettre que je forme une autre union. Germaine, je vous en conjure. . .

—C'est vrai, répondis-je, cela seul peut vous rendre la liberté ; et, pourtant, laissez-moi vous l'avouer, s'il m'est douloureux de vous perdre, il me l'est plus encore de manquer à la vérité.

—Je le sais, jamais un mot qui ne fût droit et sincère n'a passé sur vos lèvres et jamais aussi l'ombre d'un doute n'a plané sur ce que vous aviez affirmé. Mais c'est pour cela même

que nul soupçon ne viendra troubler le cœur de ma mère. Ayant en vous une confiance absolue, elle croira tout ce que vous lui direz. Redevenu libre, elle me pardonnera un autre mariage, elle le bénira.

Je gardais le silence. Ce qu'Albert réclamait de moi m'inspirait une invincible répugnance. Dire ce qui n'était pas, tromper celle qui m'avait servi de mère et qui avait une foi si complète en moi, enfin renier ce que j'aimais, trahir mon amour en affirmant qu'il n'existait pas, supposer ce qui était impossible, une autre affection : tout cela me faisait horreur ; je ne pouvais m'y résoudre.

—Il faut que je vous dise tout, Germaine, reprit mon cousin, afin que vous compreniez bien, si vous y consentez, quel est le sacrifice que vous me ferez. Je suis riche, vous ne l'êtes pas. Ma mère a tenu à ce que vous ignoriez la différence de fortune qui existe entre nous, d'autant mieux que c'était un fait sans importance lorsque vous deviez être ma femme. Mais aujourd'hui, il faut bien que vous sachiez que si votre générosité me rend la liberté, vous demeurez pauvre... et voilà ce qui me trouble profondément en vous demandant de me refuser votre main, ce qui fait que, pour ma part, je ne puis rompre ce mariage.

Je ne devais plus hésiter après ces paroles.

—Je vous remercie, lui dis-je de votre franchise. Mais vous pouvez croire que ce que vous venez de m'apprendre ne fait que m'affermir dans ma détermination. Vous êtes libre et dès aujourd'hui je parlerai à ma tante comme vous le désirez.

—Ah ! s'écria-t-il avec le suprême égoïsme de l'amour, je vous devrai mon bonheur !

—Vous l'aimez donc bien ? fis-je, mordue au cœur par une amère jalousie.

—Si je l'aime ! plus que ma vie, plus que mon honneur.

—Trop, alors...

—Oui, trop, si de telles choses peuvent se mesurer.

—Mais, du moins, Albert, elle est digne de vous, digne du nom de votre mère.

—Du nom de ma mère ! répéta-t-il, en se voilant le visage de ses deux mains ; et il resta un moment ainsi, abîmé dans ses pensées... Voulez-vous voir son portrait ? dit-il, quand enfin il releva son front péniblement contracté. Vous me direz ce que vous en pensez.

—Mon Dieu, murmurai-je tout bas, il me croit donc tout à fait indifférente. Je fis un effort cependant et pris dans ma main le petit médaillon qu'il me tendait en me levant pour aller le regarder dans l'embrasure de la croisée, afin de dissimuler mon trouble. C'était une image hautaine et fière que celle qui s'offrait à mes regards voilés de larmes. Les grands yeux sombres, la bouche pleine de dédain, la beauté orgueilleuse à force d'être sûre d'elle-même, m'inspiraient plus d'effroi que de sympathie.

—Comme elle me ressemble peu ! m'écriai-je naïvement, frappée du contraste entre elle et moi.

Debout près de moi, Albert me contemplait, rêveur. Il soupira profondément.

—Il serait difficile de dire laquelle est la plus belle, répondit-il, car vous êtes charmante, Germaine, avec votre expression si douce, votre sourire si fin, vos manières empreintes de tant de grâce. Je suis peut-être un insensé d'avoir méconnu tout cela. Mais vous ne savez pas ce que c'est que la passion quand elle s'empare du cœur avec sa toute-puissance. La prudence, la sagesse, l'idée du devoir, tout s'efface.

—J'espère de toute mon âme, Albert, que vous serez heureux. En tous cas, n'oubliez pas que vous aurez toujours en moi la meilleure de vos amies.

—Vous êtes bonne et généreuse. Il y en a qui à votre place m'auraient haï.

—Oui, celles qui aiment mal.

—Peut-être—ou autrement.—L'amitié ne sent pas comme l'amour et sait mieux s'affranchir de la jalousie.

Je ne répondis pas, blessée par ces paroles. Je me sentais méconnue ; il me semblait qu'il aurait dû comprendre au moins ce qui se passait en moi, ce que je souffrais en silence, car était-ce donc de l'amitié seulement ce que j'éprouvais pour lui ? et ce sentiment qui me donnait le courage de m'oublier pour ne songer qu'à lui obéir, qui me rendait cher son bonheur aux dépens du mien, me montrant une âpre consolation dans le sacrifice, est-ce qu'il n'avait pas un autre nom ? est-ce qu'il n'était pas digne aussi de s'appeler de l'amour ?

Il prit ma main et, s'approchant de moi, mit un baiser de frère sur mon front.

—Vous me pardonneriez, Germaine, dit-il, vous me pardonneriez, n'est-ce pas ? car je suis coupable envers vous, je le sens bien, mais que pouvais-je faire ?

#### IV

Que pouvait-il faire ? me demandai-je, quand la porte se fut refermée derrière lui et que je me retrouvai seule à la place où j'étais restée, accablée de fatigue et d'émotion, que pouvait-il faire en effet ? Ne m'aimant pas, en aimant une autre, n'avait-il pas raison, mille fois raison, de me demander de lui rendre sa parole ? Oui, il était évident qu'il ne devait pas m'é-

pousser. Mais j'aurais préféré de beaucoup qu'il eût eu le courage de rompre lui-même le mariage projeté, qu'il ne m'eût pas condamnée à faire ce qui répugnait à mon cœur comme à ma conscience, une trahison et un mensonge. Me séparer de la vérité, cela m'était affreux ; il me semblait que c'était faillir. En y songeant, je me sentais déchue. Puis je me disais aussi que peut-être il aurait pu, mieux attaché à son devoir et se considérant comme lié à moi par un engagement sacré, garder sa pensée de s'égarer sur une autre, se défendre de l'infidélité, alors même que nous n'étions pas encore unis, que dis-je ? fuir le danger dès qu'il l'avait vu naître. Car enfin si la passion est ce maître invincible qui ne reconnaît nulle loi et ne respecte aucune barrière, quelle est la sécurité même au sein du mariage ? Ne serait-elle pas venue cette passion toute-puissante me le dérober au coin du foyer domestique ? le prendre jusque dans mes bras ? Et s'il en était ainsi, si tout devait s'incliner devant elle, alors l'homme n'était donc pas libre et la vie n'avait plus de responsabilité ? Non, cela ne devait pas être. Il n'est pas de devoir au delà de la force humaine. Il est possible de porter toute chaîne faite de la main de Dieu. Est-ce qu'Albert avait manqué à comprendre cela ? Est-ce qu'il n'avait pas su trouver en lui l'énergie qui triomphe, la volonté qui sauve ? Dououreuses questions que je craignais d'approfondir, car il m'est cher, et ce serait le perdre une seconde fois, et plus cruellement encore, que de ne pas conserver du moins toute mon estime pour lui. Non, il vaut mieux que je me dise qu'il a raison et que, s'il ne m'aime pas, cela doit être ma faute. Mais pourvu qu'il soit heureux ! pourvu qu'elle l'aime véritablement. Il me semble que j'aurais su, moi, lui donner du bonheur et de l'amour, amour humble peut-être, mais réel, fait d'une admiration sans bornes, d'un dévouement absolu, de la foi en lui, de la foi enthousiaste, aveugle, soumise. Est-ce ainsi qu'elle l'aimera, pour lui, ou bien... car il doit y avoir plusieurs manières d'aimer.

Mais à quoi bon tout cela ? Pourquoi m'abîmer dans ces

pensées inutiles ? Il me faut songer maintenant à tenir la promesse que j'ai faite, il le faut. Je vais aller trouver ma tante, et que Dieu me donne du courage !

## V

Mme de Lermont achevait sa toilette quand je frappai à la porte de sa chambre. Elle s'était faite, il me semble, plus belle ce matin-là qu'à l'ordinaire, sans doute à cause du retour d'Albert et comme pour un jour de fête. Ses cheveux, si complètement blancs qu'on aurait pu les croire poudrés, encadraient de leurs boucles courtes et régulières son front calme. Elle avait été d'une beauté remarquable ; elle en gardait encore la trace, et son visage, aux lignes pures et correctes, était empreint de la plus parfaite sérénité. Son sourire, son regard, respiraient la bonté ; à leur bienveillance ordinaire s'ajoutait en cet instant l'expression d'une joie profonde qui, comme les vives lueurs d'un beau soleil couchant, éclairait d'un éclat inusité toute sa personne douce et noble.

— Comme vous voilà matinale, ma chère enfant ! dit-elle en m'embrassant. Mais je ne m'en plains pas ; nous avons à causer. Voyons, asseyez-vous là et dites-moi comment vous avez trouvé notre voyageur ?

J'étais profondément troublée ; cependant je fis un effort suprême.

— Ma bonne tante, lui dis-je, je venais précisément pour vous parler de lui.

Elle me regarda avec surprise, ne s'attendant pas sans doute à tant de franchise, ou frappée peut-être du ton sérieux de mon langage.

— Oui, continuai-je, pour vous parler de lui ; et, d'abord, laissez-moi implorer votre pardon pour la peine que je vais

vous causer, j'en suis sûre, car, dans votre tendre affection pour moi, vous vouliez bien déjà vous considérer comme ma mère. . .

— Sans doute, Germaine, mais où voulez-vous en venir ?

Je me laissai glisser à ses pieds, et prenant ses deux mains dans les miennes, tandis que je cachais mon front sur ses genoux :

— Eh bien, ma tante, ma mère, laissez-moi malgré tout vous donner ce nom, il faut que je vous dise que ce mariage ne se peut pas. Je ne dois pas devenir la femme de votre fils, puisque je ne l'aime pas, puisque j'en aime un autre. . .

Ma tante me regardait avec stupeur, se demandant sans doute si j'avais perdu la raison, tandis que je répétais ces mots étonnants :

— Oui, j'en aime un autre.

— Un autre ? Mais Germaine, ma pauvre enfant, que signifie tout cela ? Hier encore, vous vous réjouissiez de son retour, vous vous montriez heureuse à la pensée de ce prochain mariage. Qu'est-il donc arrivé ? Comment a-t-il fait pour vous déplaire ainsi ? Est-ce en le revoyant que vous avez senti naître cette antipathie ? . . . Cher Albert, c'est sans doute parce que je suis sa mère que je ne puis comprendre qu'on ne l'aime pas, lui qui me semble si bien fait pour inspirer une ardente affection. Je crains que vous ne soyez égarée par quelque illusion. Vous dites que vous en aimez un autre, et ma sollicitude pour vous cherche qui ce peut-être ? Je ne vois personne autour de moi et ne me suis jamais aperçue de rien. Il faut que ce soit l'été dernier, pendant cette visite à votre amie, Henriette de Kervausan, que vous ayez rencontré cet inconnu qui a bouleversé votre cœur. Il m'en souvient maintenant, vous parliez souvent de son frère, Gaston de Brémars. Vous le trouviez aimable. . . Ah ! ce doit être lui. . .

Ces suppositions me désespéraient et m'humiliaient à la fois.

—Je vous en conjure, lui dis-je, n'insistez pas sur ce sujet, ne m'interrogez jamais à cet égard. Tout ce qu'il m'est permis de vous apprendre, c'est que je ne puis pas épouser mon cousin...

—Germaine, dit ma tante, avec une dignité triste, si je n'avais pas pour vous une estime absolue, vos réticences, le secret que vous me faites, me donneraient d'étranges pensées. Mais j'en suis certaine, quel que soit le mystère dont vous vous enveloppez, vous n'avez pas laissé s'engager votre cœur dans un sentiment dont vous deviez rougir, et, bien que vous me refusiez votre confiance et me causiez un cruel chagrin en brisant des espérances qui m'étaient très chères, je n'oublierai pas que vous êtes la fille de ma sœur ; je verrai toujours en vous mon enfant d'adoption. Mais, continua-t-elle avec une infinie douceur, réfléchissez bien, je vous en prie, à ce que vous faites. Il en est temps encore. Ne craignez-vous pas de passer à côté du bonheur ? Nous vous aimons. Albert eût été fier de vous appeler sa femme. Il m'était doux de penser que vous porteriez mon nom : ..

Et comme les larmes coulaient en silence sur ma joue, sans qu'il me fût possible de trouver un mot à lui répondre, elle prit ma tête dans ses deux mains, et la relevant pour me regarder bien en face :

—Voyons, mon enfant, me dit-elle. Est-ce bien vrai, tout cela ? Êtes-vous bien décidée ?

Je fis un signe affirmatif en baissant mes yeux devant les siens.

—Eh bien, laissez-moi vous demander une seule chose. Prenez un jour encore pour réfléchir. Ce que vous faites est si grave ! Demain vous me direz ce que vous avez résolu.

Ce fut une sorte de tentation que celle que j'éprouvai de lui avouer la vérité, de m'écrier : Tout cela est faux ; j'aime Albert. J'aurais été heureuse de devenir sa femme ! Ce n'est pas moi, c'est lui qui m'abandonne, c'est lui qui m'a dicté ces horribles paroles que tout mon cœur renie...

Mes lèvres s'entrouvrirent pour parler. Je n'osai ; j'avais promis ; je ne voulais pas le trahir. Il comptait sur moi ; récompenserais-je ainsi sa confiance ? Puis, il était riche, j'étais pauvre. Je m'en souvins à temps et gardai le silence.

—A demain donc, lui dis-je.

Je me levai, pris sa main, la baisai et m'enfuis.

## VI

Je me suis enfermée dans ma chambre ; là, j'ai pu enfin laisser couler mes larmes. J'y éprouvais une sorte de douceur. Cela, du moins, était la vérité. Alors seulement je sentis l'étendue de mon malheur, je vis devant moi ma vie brisée, je compris que tout était rompu pour moi dans l'avenir comme dans le passé, que j'avais à commencer une existence absolument nouvelle, ne se rattachant en rien à tout ce qui avait précédé. L'inconnu m'effrayait, moi qui avais eu ma destinée tracée à l'avance en de douces perspectives. Privée de la chère protection qui m'était assurée depuis si longtemps, la pensée de la solitude m'envahit dans toute son horreur. Il me semblait que mes épaules se courbaient sous le terrible poids de la liberté et de la responsabilité. J'aurais voulu être déliée de moi-même ; et puis, enfin, je l'aimais... C'est en vain que j'essayais de me le dissimuler, je l'aimais, j'étais jalouse, je pleurais mon bonheur perdu, son affection envolée. Pourquoi nous avoir éloignés l'un de l'autre ? Pourquoi avoir laissé cette femme se glisser sur son chemin ? Comment avait-elle pénétré dans son cœur ? Comment mon souvenir ne l'avait-il pas mieux défendu contre elle ? Mais, aussi, pourquoi n'étais-

je pas plus belle, pourquoi ne m'avait-on pas appris à prendre plus de soin de ma personne ? Et je revoyais sans cesse, m'efforçant en vain de la chasser de mon esprit, l'image qu'Albert m'avait montrée, image séduisante, fascinatrice, devant laquelle je trouvais la mienne bien triste et pâle, tandis que je la contemplais en pleurant dans le vieux miroir de Venise placé vis-à-vis de moi.

Un bruit de pas sur le sable du jardin, le son d'une voix bien connue, m'attirèrent à la fenêtre. Derrière le rideau de guipure, je vis Mme de Lermont qui passait, appuyée sur le bras d'Albert. Elle marchait lentement et le visage tourné vers lui, les yeux levés sur les siens, semblait écouter ses récits avec cette admiration des mères, heureuse et fière. Il était grand et beau. Il semblait joyeux. N'avais-je pas promis ? Son chien suivait en gambadant derrière lui. Pourquoi n'étais-je pas au milieu d'eux ? Hier encore, j'aurais ouvert ma fenêtre pour crier : Attendez-moi ! et bien vite j'aurais été les rejoindre. C'était une de ces splendides journées d'automne dont l'éclat est parfois si radieux. Ils s'assirent ensemble sur un banc, non loin de la maison. Je ne pouvais entendre leurs paroles, mais sur leurs visages je lisais comme en un livre ouvert, et il me semblait comprendre ce qu'ils pouvaient se dire. Doux épanchement du retour, récits sans cesse recommencés, projets d'avenir. Je contemplais la figure de ma tante, belle de sérénité. Elle avait dû autrefois connaître ce bonheur qui, je le savais désormais, ne serait jamais le mien. Elle avait dû être aimée, aimer à son tour ; elle avait épousé l'homme qui lui était cher, et c'est pourquoi, forte de ces souvenirs, elle avait gardé, quels qu'aient été les chagrins venus plus tard, les pertes essayées au cours de l'existence, ce sourire toujours sur les lèvres et cette lumière dans les yeux. C'est pourquoi elle était restée bonne à tous, douce à la vie, reconnaissante envers Dieu. Puis je regardais Albert. Il n'avait pas la même sérénité, il ne semblait pas aussi bien qu'elle d'accord avec lui-même. Par moments il paraissait sombre, distrait, ou bien il

tombait dans de longs silences, et je me disais : Il pense à cette femme. Cependant je restais là, immobile, regardant toujours, songeant, pleurant tout bas. Alors le passé, les jours d'autrefois, mon enfance inconsciente et ma jeunesse heureuse, tout ce qui avait été, passa lentement devant moi, comme pour me dire adieu. Les liens qui m'unissaient à ces choses anciennes se rompaient un à un. Ceci n'est plus, pensais-je, et cela est fini sans retour. Et tous mes rêves aussi s'envolaient les uns après les autres. Ce nom que j'avais dû porter, cette maison qui devait être la mienne, cette main dans laquelle je devais mettre ma main pour toujours, cette mère excellente dont je me nommais déjà la fille : tout cela n'était plus à moi. On eût dit que, morte, je n'avais gardé de la vie que la faculté de contempler les biens perdus.

Ils rentrèrent, la nuit tomba et j'étais toujours là, le front contre la vitre, suivant mes pensées. Je ne sus pas me résoudre à redescendre au salon, et quand la cloche du dîner sonna, je fis dire à ma tante que je la priais de m'excuser, étant un peu souffrante.

Le lendemain, après une nuit sans sommeil, je pris la plume, je n'avais pas le courage d'affronter un nouvel entretien et j'écrivis ces lignes :

“ Pardonnez-moi, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit hier. Je ne dois pas épouser Albert, puisque je ne l'aime pas, et que mon cœur n'est pas libre :

“ GERMAINE. ”

Quelques heures plus tard, une voiture roulait dans la cour, emportant le voyageur qu'elle avait amené deux jours auparavant. Quand le bruit s'en éteignit au bout de l'avenue, je fondis en larmes. Déjà ! m'écriai-je. Un moment après, on frappa légèrement à ma porte, c'était ma tante. Elle vint à moi, émue et grave, et m'embrassa.

—Albert est parti, mon enfant, me dit-elle. Il m'a laissé le soin de vous faire ses adieux. J'ai pensé, comme lui, qu'il vous serait plus agréable de ne pas le revoir en ce moment. Mais il m'a chargé de vous dire qu'il vous considérait toujours comme sa sœur. Nous entendons, lui et moi, que vous soyez absolument chez vous ici, et qu'un jour, après moi, ma fortune soit partagée entre lui et vous, comme si vous étiez ma véritable fille. Ainsi seulement croirai-je ne pas manquer absolument à la promesse que j'ai faite à votre mère mourante, à cette sœur que j'ai tant aimée.

Et comme je voulais parler, elle mit sa main sur ma bouche et continua :

—Il ne m'appartient pas, Germaine, de vous interroger sur cette affection qui est venue remplacer dans votre cœur celle que vous aviez jurée à mon fils. Mais croyez que je la respecterai toujours et que c'est avec sincérité que je vous exprime mes vœux pour votre bonheur...

Elle s'arrêta, semblant attendre la confiance sollicitée. Je baissai les yeux en silence.

—Plus tard, quand vous voudrez, vous me direz ce grand secret, certaine que ma sympathie ne vous fera pas défaut. En attendant, calmez-vous, comptez sur ma tendresse.

Elle m'embrassa une fois encore, puis elle sortit, me laissant plus malheureuse que jamais, car à ma douleur se mêlait le remords de la tromper et l'horreur de ce mensonge détesté.

## VII

Cet hiver s'est écoulé assez tristement ; la même confiance ne règne plus entre ma tante et moi. Le soin qu'elle met à éviter de me parler d'Albert met une contrainte entre nous. Puis nous n'avons plus tant d'intérêts communs, plus tant de

chers projets à caresser ensemble. Elle ne m'en veut pas, mais je sens bien qu'elle éprouve une sorte d'étonnement à mon endroit, qui met une involontaire froideur dans nos rapports. Pour rompre un peu cette gêne, je suis allée passer quelque temps chez mon amie, Mme de Kervausan. Ma tante aura encore pensé que c'était pour Gaston que j'y allais. . . . .

— Germaine, m'a dit Mme de Lormont, lorsque je suis revenue, voici une grande nouvelle : Albert m'annonce qu'il se marie. Ce n'est pas tout à fait ce que j'aurais voulu pour lui, une veuve, une étrangère, qui, je le crains, ne trouvera pas notre intérieur fort à son goût et le retiendra plutôt là-bas, qu'il ne l'amènera ici. Lui n'a que vingt-cinq ans, elle en a trente. La marquise d'Aspromonte est une femme d'un très grand monde, d'une beauté remarquable, fort connue dans la société romaine, accoutumée à tous les succès. Je me la représente difficilement entre nous. Ce n'est pas là, vraiment, la fille que j'avais rêvée... Mais Albert me dit qu'il est heureux, qu'il l'aime ; je dois être satisfaite. Je lui réponds en lui envoyant mon consentement. Dieu veuille que ce mariage soit béni !

Sa voix tremblait un peu. Je me sentis gagnée par son inquiétude. Ce mariage, n'en étais-je pas un peu responsable ? N'y avais-je pas indirectement contribué ? Et quelque chose me disait que ce n'était pas le bonheur qu'il devait amener. Ah ! que deviendrais-je, si Albert était malheureux, si ma tante souffrait ? Je ne songeais plus à moi, car, moi, il me semblait que déjà je n'existais plus. Mais pour lui je voulais toutes les joies de la terre, pour lui je me promis d'adresser chaque jour au Ciel mes plus ferventes prières.

Ils sont venus passer quelques jours ici. Elle est bien belle, mais un peu froide, dédaigneuse. Elle paraît trouver plus de plaisir à dénigrer qu'à admirer. Son esprit moqueur, le don qu'elle a de s'apercevoir des moindres ridicules, son mépris

pour tout notre entourage, m'intimident un peu. Et puis nous ne sommes pas habitués, nous autres ruraux, à tant de recherche, à tant d'élégance. Il me semble que notre vieille maison si confortable, mais si simple, regarde avec étonnement se dérouler dans ses antiques salons tapissés de boiseries sombres, sur ses escaliers aux rampes vermoulues, les longues traînes de ces merveilleuses robes, dont l'éclat et la fraîcheur contrastent singulièrement avec ce cadre austère. Ces brillantes toilettes, que j'admire avec étonnement, ne conviennent guère à la vie que l'on mène ici et là rendent même difficile. Que de promenades il sembla, à ma nouvelle cousine, impossible d'entreprendre, parce qu'un peu de rosée couvrait le gazon ou que les feuilles tombées encombraient la terre. Parcourir nos bois, visiter nos fermes, étaient d'ailleurs des plaisirs qui ne la touchaient guère. Ma tante invita quelques-uns de ses amis, dans l'espoir de la distraire, mais elle déclara le lendemain que rien ne lui semblait plus insipide que la société de ces petits hobereaux qui, si bien nés qu'ils fussent, n'avaient aucune des façons du grand monde étranger qu'elle était accoutumée à voir, et elle se plut à les surprendre par des manières si singulières qu'ils ne revinrent pas. Ni ma tante ni moi, ne pûmes douter au bout de peu de jours du mortel ennui que notre intérieur inspirait à la jeune femme, qui s'efforçait en vain de dissimuler son dédain sous une cérémonieuse politesse. Il est bien certain que pour s'accommoder de notre existence, il faut avoir, comme nous, l'habitude de s'occuper et le goût des champs. Les soirées paraissaient interminables, malgré tous les efforts de conversation, n'ayant pas un point de contact, nulle habitude en commun. Au bout d'un mois, ils partirent pour Paris.

— Comme vous devez peu vous amuser ici, ma pauvre petite ! me dit-elle en m'embrassant. Il faudra venir nous voir bientôt.

Albert me serra longuement la main en me disant adieu. Je ne l'avais pas vu seul un instant, et tandis que la voiture

les emportait tous deux, je me demandais, incapable de résoudre cette question ; Est-il heureux ?

### VIII

Plus d'une année s'est écoulée depuis qu'Albert est marié. Il vient rarement ; ses lettres sont courtes ; son nom autrefois toujours sur nos lèvres s'y retrouvent moins souvent. Ma tante à vieilli ;—sans avoir perdu sa douceur, elle a perdu de sa gaieté charmante qui, chez une femme de son âge, n'étant évidemment puisée dans aucune chose extérieure, avait ce charme infini d'être tout intime, toute personnelle, de ne venir en quelque sorte que d'elle-même. Je vois parfois son regard attaché sur mon visage, tantôt il exprime une sorte de pitié pour moi, de regret pour elle. Je m'imagine qu'elle se dit qu'il est dommage que ce ne soit pas moi... Mais à quoi bon songer sans cesse à cela ?

Un fils leur est né. Quand le verrons-nous ? Leur visite, toujours annoncée, se trouve toujours remise.

.....

—Enfin vous voilà de retour, dit Mme de Lermont, tandis que, sortant ce matin de l'église, où nous avions assisté à la messe, elle passait devant le banc qu'occupait notre voisin, le comte de Renzais. Celui-ci prit la main qu'elle lui tendait puis, s'inclinant profondément devant moi :

—Oui, madame, et pour longtemps je l'espère, dit-il. Elle va tout à fait bien maintenant, ajouta-t-il, en nous montrant une charmante enfant de six ans, sa fille, dont la santé l'avait obligé depuis quelques années, veuf et seul pour la soigner, à habiter constamment les pays chauds. Puis-je sans indiscretion venir vous voir cette après-midi et vous amener Berthe ?

—Sans doute, aujourd'hui et très souvent, répliqua ma tante. Ainsi, au revoir !



## APPROVISIONNEMENT DU PENITENCIER

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour approvisionnement," seront reçues au Bureau du Préfet *pro tem.* du Pénitencier de Saint-Vincent de Paul, jusqu'à LUNDI, le 21<sup>me</sup> jour de JUIN courant, à MIDI, des personnes qui désireront prendre un contrat pour fournir à l'Institution, durant une année, à compter du premier de JUILLET prochain (1886) les articles compris dans le classement qui suit :

- 1o Marchandises Sèches.
- 2o Do do Manufacture Canadienne.
- 3o Farine forte de boulanger en barils et inspectée.
- 4o Charbon dur et charbon mou.
- 5o Epiceries et huile de charbon.
- 6o Viande fraîche (Bœuf et Mouton).
- 7o Lard salé "Mess," inspecté.
- 8o Foin et paille, pois et avoine (non pour semence ni pour moulée).
- 9o Cuir et fournitures à l'usage de la cordonnerie.
- 10o Quincaillerie.

L'objet d'une soumission devra au moins comprendre une des classes de marchandises plus haut énumérées, en son entier, et pourra en contenir plusieurs.

Tous les articles devront être de première qualité.

Il sera fourni des échantillons des articles compris dans les 1er, 2<sup>me</sup> et 9<sup>me</sup> classes par l'institution, et la 5<sup>me</sup> par les soumissionnaires, en même temps que les soumissions.

Chaque soumissionnaire, devra accompagner sa soumission des signatures de deux personnes responsables consentant à devenir ses cautions pour le cas où sa soumission serait acceptée.

Aucune soumission qui n'aura été faite dans la forme prescrite ne sera acceptée.

Toutes informations touchant les soumissions, les blancs y relatifs, ainsi que les spécifications imprimées et les conditions y ayant rapport pourront être obtenues en s'adressant au soussigné.

Les formes de spécifications imprimées qui seront aussi fournies, devront être remplies en détail, soit les extensions, soit les additions, complètement.

Le charbon devra être délivré dans la cour du Pénitencier, et les droits d'accise, dont est imposable l'article, ne devront point former partie des prix mentionnés dans les soumissions.

TEL. OUIMET,

Pénitencier St-Vincent de Paul,  
ce 21<sup>me</sup> juin 1886.

Préfet *pro tem.*



## **SOUMISSIONS**

---

**S**OUMISSIONS pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois sur les terres de la Puissance, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées : "Soumissions pour limite de bois," seront reçues à ce bureau jusqu'à **LUNDI, LE 5 JUILLET PROCHAIN**, pour une limite à bois de deux milles carrés, située sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, près de la gare de Palliser, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des plans montrant la position approximative de cette limite, en même temps que les conditions par lesquelles elle sera licenciée, peuvent être obtenus à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary, Territoire du Nord-Ouest et à New-Westminster, Colombie Anglaise.

**A. M. BURGESS,**  
Député Ministre de l'Intérieur.



## SOUMISSIONS

**D**ES SOUMISSIONS cachetées, portant la suscription :  
"Provisions et éclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à MIDI, de MERCREDI LE 30 JUIN.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumissions, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requise, en s'adressant à aucun des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

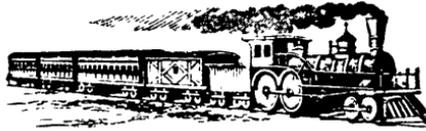
Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

Ottawa, 18 mai 1886.

FRED. WHITE,  
Contrôleur.



# CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

## 1885—ARRANGEMENTS D'HIVER—1886

A partir de décembre, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

### LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean .....	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup .....	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup .....	5.25 P.M.

### ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean .....	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

*Surintendant en chef.*



## DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenus que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

Ottawa, 27 juin 1885.

EDWARD MIALI,  
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

# STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1885.

*Imprimeur de la Reine.*

## PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C. ....	3	25	Code Civil .....	1	00
“ “ B. C. ....	3	25	Lois Criminelles en 1 vol. ....	1	20
Code de Procédure Civil. ....	1	50	Ordres en Conseil, a 1874 .....	1	25

## PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869. ....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I. ....	1	25
33	“ 1870. ....	0	80	“	“ “ Vol. II. ....	0	40
34	“ 1871. ....	0	80	“	“ “ Vols. I, II. ....	1	50
35	“ 1872. ....	2	00	“	“ 1880, Vol. I. ....	1	25
36	“ 1873. ....	1	60	“	“ “ Vol. II. ....	0	50
37	“ 1874. ....	1	45	“	“ “ Vols. I, II. ....	1	60
38	“ 1875, Vol. I. ....	1	50	44	“ 1881, Vol. I. ....	0	80
“	“ “ Vol. II. ....	0	80	“	“ “ Vol. II. ....	0	60
39	“ 1876, Vol. I. ....	0	80	“	“ “ Vols. I, II. ....	1	25
“	“ “ Vol. II. ....	0	80	45	“ 1882, Vol. I. ....	1	00
“	“ “ Vols I, II. ....	1	50	“	“ “ Vol. II. ....	1	00
40	“ 1877, Vol. I. ....	1	00	“	“ “ Vols. I, II. ....	2	00
“	“ “ Vol. II. ....	0	60	46	“ 1883, Vol. I. ....	1	60
“	“ “ vols. I, II. ....	1	50	“	“ “ Vol. II. ....	0	60
41	“ 1878, Vol. I. ....	0	80	“	“ “ Vols. I, II. ....	2	00
“	“ “ Vol. II. ....	0	35	“	“ 1884, Vols. I, II. ....	2	00
“	“ “ Vols. I, II. ....	1	00	“	“ 1885, vol. I. ....	1	50

# CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886-ETE-1887

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec	Montréal	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal	Portland	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

**La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays**

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUTS LES POINTS  
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gérant Général* }  
W. WAINWRIGHT, *Ass.-Gérant* } MONTRÉAL.